L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 15 FEVRIER 1864. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS; LUNDI MATIN, 15 FEVRIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Hoffman & Marks—A leur magasin d'encan, marchandises sèches, chapeaux et casquettes.

Par R T Montgomery, à son magasin d'encan, sucre, mélasse, café &c, laine du Mexique, charrues, whisky.

Par G Leaumont, à son magasin d'encan, marchandises sèches, habillements, chaussures et chapeaux.

Par le même, à son magasin d'encan—jambons, sel, viande fumée.

Steamers partant aujourd'hui lundi

Pour Baton Rouge—Le JENNIE ROGERS, capitaine Wm Kimball; commis C. Hessien, à 5 heures de l'après-midi.

Pour Port Hudson et Baton Rouge—Le J H RUSSELL, capitaine S Hess; commis E Burke—à cinq heures de l'après-midi.

Pour Skipwith Landing, Lac Providence, Vicksburg, Grand Gulf &c—l'ADELAIDE, capitaine H. Beckwith, commis J. Armstrong—Cette après midi à 5 heures.

ARRIVEE DE L'EVENING STAR.

Nous avons reçu hier soir la dépêche suivante de la Passe Sud-Ouest:

"Le steamer *Evening Star* a passé la barre à trois heures et demie après-midi."

Les nouvelles qu'il apporte sont du 6 courant de New York; nous les publierons dans notre édition du soir.

ORDRE IMPORTANT.—N'ayant reçu communication du nouvel ordre du général Banks que dimanche à une heure du matin et lorsque notre journal était sous presse, nous avons dû nécessairement en renvoyer la publication à notre numéro d'aujourd'hui.—On le trouvera plus loin.

Nouvelles additionnelles PAR L'OUEST.

La guerre civile dans l'Illinois.

Nous avons donné hier une dépêche de Terre Haute qui parlait de troubles survenus à Paris dans l'Illinois; les télégrammes suivants expliquent ce qui s'est passé:

Terre Haute, Indiana, 4 février.—Une grande agitation règne à Paris, Illinois, par suite du bruit d'une attaque commise par quelques butternuts du voisinage sur des soldats licenciés, impliqués dans les troubles récents qui ont eu lieu à Mattoon. Le bruit court que les butternuts (démocrates) se rassemblent depuis dimanche dernier. On s'attend à une attaque à tout moment. Les citoyens de Paris ont télégraphié ici pour avoir du secours en disant qu'on s'attendait à une attaque ce soir et que le chemin de fer de Paris était menacé.

(*Dépêche spéciale à la Tribune de Chicago*)

Paris, comté Edgar, Illinois, 4 février.—Dimanche une force armée de 15 ou 20 hommes est venue ici et a menacé les soldats licenciés de les chasser de l'endroit et de démolir la maison où ils étaient. Les soldats se sont ralliés à la maison de cour et ont envoyé une escorte contre les guérillas. Ceux-ci ont tiré sur les éclaireurs qui ont riposté et les rebelles se sont dispersés en désordre en abandonnant les chevaux.

Depuis ce moment les rebelles se rassemblent à Castleton, à 12 milles au sud. Il court divers bruits sur leur nombre qu'on évalue de 500 à 2,000.

Hier soir une force de 150 soldats est arrivée de Terre-Haute et ce matin la place est pleine de soldats. Un détachement est allé en reconnaissance; il est revenu le soir et a rapporté que les rebelles s'étaient débandés et avaient abandonné leur camp. L'agitation s'apaise, les soldats retournent à Terre-Haute ce soir. On a donné un dîner aux soldats à la maison de Cour; il y avait là une grande foule prête à accueillir chaudement les rebelles s'ils avaient risqué une attaque.

Nouvelles de Washington.

Washington, 4 février.—Le secrétaire de la guerre a adressé une circulaire aux gouverneurs des Etats loyaux, pour les informer que tous les hommes enrôlés dans l'armée régulière, depuis le 3 septembre 1862 seront comptés dans le contingent de l'Etat où ils se sont enrôlés.

Le *Républicain* de ce soir, dans un article intitulé: "Suggestions sur la poursuite de la guerre," passe en revue les résultats des campagnes précédentes, et se prononce en faveur d'un effort énergique pour détruire l'armée rebelle en Virginie. Il recommande une campagne sur la rivière James, parce qu'il croit que l'occupation de cette rivière placerait à la merci des fédéraux les chemins de fer de Petersburg et même celui de Danville à Richmond.

Le gouvernement a abandonné une réclamation pendante auprès du gouvernement péruvien depuis des années, pour la saisie illégale d'un navire qui chargeait du guano, pour éviter le danger de reconnaître un gouvernement insurgé, car la guerre civile qui règne en ce pays rend très difficile de savoir quel est le gouvernement régulier.

Un caucus régulier de démocrates réuni hier, a désigné un comité chargé de préparer une adresse au pays. Il se compose d'un membre de chaque district congressionnel. La délégation du Delaware a désigné L Sweat, celle du New Hampshire, Ed Mory, celle du Connecticut, English, celle de New York, J Kernan, celle de New Jersey, W Wright, celle de la Pensylvanie, C R Puckalew, Maryland, J R Harris; Ohio, George Bliss; Kentucky, Wm H Wadsworth; Indiana, Thos A Hendricks, Illinois, J C Allen; Missouri, W A Hall; Michigan, A C Baldwin; Wisconsin, J J Brown, California, J P McDougal.

Nouvelles diverses.

Un télégramme de Louisville, du 4, dit que les guérillas sont toujours très inquiétants dans le comté d'Owen, Kentucky.

Plusieurs personnes de Memphis, accusées de sympathie pour les rebelles, ont reçu l'ordre de sortir des lignes fédérales. Parmi elles est le révérend Dr Steadman, de l'Eglise Presbytérienne, et les demoiselles Pardue.

Le brigadier général W T Sherman, qui a été retenu depuis plusieurs mois chez lui à Newport, Rhode Island, par les blessures qu'il avait reçues à Port Hudson, le 26 mai dernier, est assez bien rétabli pour reprendre son service. Il est parti de Newport le 30 janvier pour la Nouvelle Orléans, où il espère trouver un service immédiat.

Nouvelles d'un jour plus récentes PAR LA VOIE DE L'OUEST.

Attaque de Newbern par les Confédérés—Combat en Virginie, près de Greenfield.—Le commandement de l'armée du Potomac—Incendie de la manufacture de revolver de Colt—Acceptation définitive du trône du Mexique par Maximilien.

Par l'arrivée du steamer *J. C. Swon*, de St Louis, nous avons reçu des journaux de l'Ouest du 5 et un journal du Caire du 6. Voici les dernières dépêches contenues dans ce dernier journal:

Nouvelles de la guerre

New York, 5 février.—Le correspondant spécial du *Herald* dans l'Ouest de la Virginie lui écrit à la date du 4: Nos forces ont atteint l'ennemi au gué, près de Greenfield, comté de Hardy. L'ennemi, sans aucun doute, avait l'intention de disputer le passage de la rivière. Nos forces sont en position et l'artillerie a ouvert le feu.

Wheeling, Va, 5 février.—Le gouvernement vient de recevoir la nouvelle suivante du général Kelly:

"Je viens de recevoir une dépêche du colonel Mulligan. Après six heures de combat acharné, il a repoussé le général confédéré Early, de Moorfield, et sa cavalerie est à la poursuite de l'ennemi.

ATTAQUE CONTRE NEWBERN.

Baltimore, 5 février.—On vient de recevoir le télégramme suivant de la forteresse Monroe:

Un messager vient d'arriver avec des dépêches du général Butler, en date de Newbern du 2 après midi.

Newbern a été attaqué et les rebelles sont maîtres du chemin de fer entre Newbern et Morehead City, mais ils pourront être forcés de rétrograder au fort Macon. Ils ont surpris et capturé la canonnière *Underwriter* et l'ont détruite. Tant que nous pourrons tenir la rivière ouverte nous serons en sûreté.

Washington, 5 février.—On vient de recevoir le télégramme suivant daté du 5 de la forteresse Monroe:

M. Stanton, secrétaire de la guerre.

Une dépêche en date du 3 de Newbern dit que l'ennemi s'est retiré sur Kinston. Newbern est délivré.

Maj-Gen. BUTLER.

L'armée du Potomac.

Washington, 5 février.—Le bruit court que le général Thomas est nommé commandant de l'armée du Potomac et que Hooker remplacera Thomas dans l'Ouest.

Culpepper Court House 4 février.—Le bruit court ici que le Maj-Gen. Hunter doit prendre le commandement de l'armée du Potomac.

On dit dans les cercles militaires que l'armée du Potomac sera réorganisée et formera trois grandes divisions, avec des corps de cavalerie séparés.

Vingt neuf déserteurs de la Virginie, de la Caroline du Nord, de l'Alabama et du Mississipi sont venus, il y a deux jours, dans les lignes du général Bragg. Quelques uns sont restés 15 jours et d'autres 30 dans les montagnes. Ils disent qu'il y a dans les montagnes d'autres déserteurs cherchant à gagner nos lignes, mais que la cavalerie rebelle bat la campagne entre eux et les lignes fédérales.

Incendie de bateaux à vapeur.

Louisville, 5 février.—A 2 heures, ce matin, le steamer *D. Taylor* a pris feu dans la chambre à huile. On suppose que c'est l'œuvre d'un incendiaire. Les assurances à St Louis sont de $30,000. Les flammes se sont communiquées à quatre bateaux, et ont brûlé deux, évalués à $60,000, sans assurance. Le *Taylor* avait 700 tonneaux d'approvisionnement du commissariat pour Nashville. La perte du gouvernement est évaluée à $30,000. Le capitaine Rhody et l'ingénieur Jones, de Pittsburg, et une personne inconnue ont sauté par-dessus bord et se sont probablement noyés. Un nègre, appartenant à l'équipage du *Taylor*, n'a pas été retrouvé. Les deux bateaux sont perdus entièrement.

La taxe en nature.

[Du *Richmond Examiner*.]

On a collecté, dans le comté de Dickens, Alabama, le plus pauvre comté de l'Etat, plus de $160,000 en produits naturels. En taxe en nature [illegible] trop libéralement pour les pauvres [illegible] au pays [illegible] en avoir.

Nouvelles plus récentes d'Europe

Halifax, 5 janvier.—Le steamer *Arabia*, parti de Liverpool le 23 et de Queenstown le 24, est arrivé ce matin. Les nouvelles politiques sont sans importance.

Paris, 23 janvier.—Avant de prendre [illegible] Maximilien [illegible] de la députation mexicaine, qui lui a présenté la couronne le 3 octobre, avec le vote des notables mexicains. Il avait demandé l'adhésion de certaines villes spécifiées et la ratification du vote des notables par celui des principales municipalités du Mexique. La mission de l'édition française sera accomplie vers le milieu février prochain.

Maximilien acceptera immédiatement le sceptre et va visiter Paris, comme Empereur du Mexique.

La question danoise n'a pas changé de face. On dit que les Danois défendront Domerick jusqu'à dernière extrémité.

EXTRAITS DES JOURNAUX DE RICHMOND.

Nous trouvons ces extraits dans le Missouri *Depot* du 5:

(*Richmond Examiner* du 26 janvier.)

La crise de la Confédération.

Au printemps aura lieu le dernier grand effort de Lincoln pour renverser la Confédération; le terme d'office tire à sa fin; et les éléments d'opposition, qui surgissent et se coalisent, l'avertissent, au moins, qu'il ne peut pas avoir beaucoup de temps encore pour terminer la grande affaire qu'il a si témérairement entreprise. Si la prochaine campagne ne lui donne aucun avantage, et si la ligne actuelle de défense de la Confédération reste intacte, il ne laissera à son successeur que des difficultés et des embarras. Si autre président se livrait aux mêmes tentatives insensées de conquête, il trouverait que les grands efforts qui ont été faits dans les trois dernières années n'ont pas pénétré au cœur de la difficulté, pendant qu'ils ont diminué matériellement les ressources offensives du Nord.

Une accumulation pareille de dettes en si peu de temps est sans précédent dans l'histoire des nations. Et rien n'annonce que la progression se cesse ou diminuer à l'avenir. Sans base substantielle, un immense système de dette nationale doit se terminer certainement par la ruine. Chaque intérêt et chaque individu dans l'Etat sont attirés dans le tourbillon, et chaque pilier de l'édifice social est précipité dans le cataclysme universel. C'est là précisément la situation du peuple des Etats-Unis. La science acquise et les facilités monétaires d'une nation commerçante ont, jusqu'ici, rendu la voie facile et les ont mis à même de faire des efforts extraordinaires. Mais il est évident que ce genre d'expédiens ne peut pas se continuer indéfiniment. La confiance dans le succès a soutenu leur cause jusqu'à ce jour, et dans l'espoir de subjuguer le sud ils ont trouvé une base imaginaire pour leur dette nationale. Avec l'ajournement de leurs espérances leur crédit doit succomber.

L'armée chargée d'opérer l'œuvre de conquête a un autre terrible obstacle auquel il faut faire face. Cette armée est aussi en relations étroites avec les difficultés financières. Dans un pays où la conscription universelle a été impraticable, une grande armée pour être entretenue par des volontaires, devra avoir recours au plus extravagant système de primes.

Les sommes qu'il faut payer pour s'assurer le service d'un vétéran sont presques incroyables. Elles approchent de ce que dans des temps ordinaires il faudrait payer pour l'acquisition d'un nègre robuste dans le Sud. Il n'est pas besoin d'une grande pénétration pour entrevoir l'inévitable fin d'une pareille extravagance. Les soldats, évidemment, ne sont pas abondants quand pour les avoir, il faut payer de telles sommes, et ces mêmes sommes rendent les soldats plus rares, parce qu'ils sont encouragés à demander encore davantage. Ainsi les éléments de faiblesse militaire et financière sont en connexion intime et réagissent mutuellement les uns sur les autres.

Toutes ces considérations mènent à la conclusion que 1864 verra le dernier effort de la guerre dans les dimensions actuelles. Si elle se prolonge, elle tendra à fatiguer ceux qui la font et à mener la paix. La campagne prochaine parait comme la suite de celle de 1862. Alors l'armée du Nord, pleinement équipée et organisée vint pour la première fois, comme une avalanche, avec le but d'écraser l'armée du Sud. Frustrée dans cet espoir, ils ont pratiqué depuis un système d'offensive fermement concentrée, avec [illegible] ont remporté des avantages considérables et pavé le chemin pour porter le coup à la force de la rébellion. Echouant dans ces expéditions seront à bout. La force défensive et la cohésion de la confédération, sous une rétention convenable, augmenteraient, tandis que la puissance aggressive diminuera.

(Du *Richmond Whig* du 28 janvier.)

Nous sommes charmé de voir que les planteurs de la Virginie convoquent des meetings pour fixer le prix des provisions et pour presser le gouvernement d'appeler une convention de tous les planteurs du Sud, au-février, afin de déterminer des prix uniformes pour le maïs, le porc, le bacon, les pois, le fourrage, &c, pendant la durée de la guerre. Ils invitent les planteurs des autres Etats à en faire autant.

[Du *Richmond Whig* 28 janvier]

S'il faut que les citoyens ou l'armée se passe de viande, il est clair qu'il faut plutôt garder la viande pour l'armée. Les gens doivent se demander en conscience s'ils doivent manger de la viande trois fois par jour quand l'armée n'en a pas. Chacun devrait s'en priver volontairement.

Accaparement.

Le Lynchburg *Republican* est informé que beaucoup de fermiers du comté de Roanoke refusent de vendre leur lard, au lieu de l'envoyer au marché pour suppléer aux besoins du pays. On dit que beaucoup de personnes achètent des provisions de trois ans plus qu'elles n'en faire profiter le gouvernement ou le peuple.

Destruction partielle de la fabrique de pistolets de Colt.

Hartford, Connecticut, 5 février.—La fabrique de pistolets de Colts est en flamme. La perte sera immense.

Hartford 5 février—Seconde dépêche—Plusieurs personnes ont péri par l'écroulement d'une des bâtisses de la manufacture de Colt. On croit que la perte dépassera un demi-million de piastres; l'assurance est seulement de $75,000. La bâtisse où l'on fait des carabines a été sauvée. La bâtisse originelle, avec toutes ses machines, a été détruite. 1,700 ouvriers y étaient employés, dont la moitié se trouvent maintenant sans travail.

Nouvelles diverses

Le Richmond *Examiner* du 28 janvier dit:

Le révérend Dr. Duncan appelle l'attention de nos citoyens sur la condition de 25 régiments de la Louisiane, qui se trouve maintenant sans tout comfort dans les neiges de la Virginie. Il n'y a que 40 hommes de chaussés dans le régiment.

R. E. Foster, employé du trésor confédéré, a été arrêté pour avoir détourné $11,000 des primes à payer de M. Memminger.

Le général Bragg va prendre le commandement dans l'Etat du Mississipi.

Le gouverneur Smith, de la Virginie, a fait appel pour une levée de 5,000 nègres pour travailler aux batteries. Ces 5,000 nègres seront pris dans 50 comtés. Le Président a mis cette force en réquisition sous une résolution du Congrès.

Pour New York et l'Europe.—Nous apprenons que MM. Elliot & McKeever, agents des steamers EVENING STAR et MORNING STAR, sont en mesure de délivrer des tickets de voyage complet jusqu'en Angleterre ou jusqu'aux principaux ports du Continent européen aux personnes qui désirent se rendre de la Nouvelle Orléans en Europe, par les steamers de la ligne de Inman, partant de New York.

Nouveautés.—Nous signalons aux dames l'annonce de M Théodore Danziger. Elles trouveront dans son magasin, à l'encoignure des rues Royale et St. Philippe, un bel assortiment de marchandises de saison à des prix très réduits. M. Danziger offre aussi des marchandises pour habillation au prix de gros de New York.

MACHINES A COUDRE DE SINGER—Nous invitons nos lecteurs à porter leur attention sur l'annonce relative aux machines à coudre de la lettre A, de la fabrique Singer, rue du Camp No 15. Ces machines, peuvent exécuter les travaux les plus simples et les plus solides comme les travaux les plus délicats et les plus compliqués, ont droit à la considération spéciale des familles.

Consultations du Docteur Follin.—Le docteur A. FOLLIN donne des consultations de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi rue du Canal, No 158, sur les maux de gorge, les affections pulmonaires et les maladies du cœur. Voir aux annonces dans une autre colonne.

Nous appelons l'attention de MM. les Planteurs, sur l'avis inséré plus loin par MM. J. & J. Tardos, 41 rue Vieille Levée, qui offrent de vendre pour semence, de la graine de coton de la Pointe Coupée.

Marchandises sèches.—Nous appelons l'attention du commerce de la ville et de la campagne sur l'annonce de la maison C. Jaubert & Cie, 41 rue de Chartres. On y trouvera le détail des marchandises assorties qu'ils offrent de vendre aux conditions les plus favorables.

Les marchands de la campagne sont spécialement invités à visiter le stock de cette maison.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, hier matin, entre une et deux heures, au No 36, rue de la Commune, entre les rues Claiborne et Derbigny, dans une maison basse, double, qui a été détruite. La bâtisse était occupée par M. Frank Cocrane.

ENQUETES.—M. Yeiser a tenu une enquête, hier, dans la rue Minet, entre les rues Hôpital et Quartier, 3me District, sur le corps de Louis Jackson, âgé de trois ans. Verdict, épylepsie.

—Une autre enquête a été tenue, au No 90 de la rue Franklin, 1er District, sur le cadavre d'un enfant de couleur mort de faiblesse.

VOLS.—Deux soldats, du 2me régiment de cavalerie de la Louisiane sont entrés samedi soir, dans le magasin de M. Abadie, rue de la Levée, où il n'y avait dans le moment qu'un petit garçon. Ils ont garroté l'enfant, après quoi ils ont enlevé du tiroir cinquante une piastres en argent et en billets. Les officiers Collins et Farley sont parvenus à les arrêter.

—Un individu qu'on suppose être un déserteur et qui dit s'appeler Williams, a arraché un portefeuille des mains de M. Quinn, qui l'avait invité à boire. Il a été arrêté.

Ces trois voleurs comparaîtront, ce matin, devant le juge Atocha.

—On écrit de Naples à l'*Italia*:

A la dernière heure, je reprends la plume pour vous transmettre l'impression produite ici par la nouvelle de la conspiration découverte à Paris et vous donner quelques renseignements sur deux des prévenus arrêtés.

La solidarité politique de la France et de l'Italie, lien indissoluble qui relie le triomphe de notre unité à la vie de Napoléon III, n'a jamais été plus manifeste qu'aujourd'hui. Lorsque le fanatisme arme le bras de coupables insensés contre la vie de celui qui a tant fait pour l'indépendance italienne en fondant l'alliance impérissable de la France et de l'Italie, un sentiment profond d'indignation éclate contre ces misérables qui pouvaient, en tuant l'Empereur, perdre l'Italie.

Cette unanime réprobation de l'opinion publique a trouvé des échos dans la presse napolitaine.

Trabucco est un joueur de cor, natif d'Aversa [Terre de Labour], où il a été plusieurs fois emprisonné pour méfaits et violences contre le syndic de cette ville. Trabucco est revenu à Naples après la révolution, a été mêlé à toutes les démonstrations ultra avancées dont notre ville a été le théâtre pendant l'été de 1862, et fut arrêté pour sa mauvaise conduite par le questeur Aveta.

Pascal Greco est un séminariste de Pizzo, élevé par les jésuites de Naples, accueilli, puis chassé par les barnabites, et entré depuis dans les *immacolatisti* de Castellamare. Il a donné aussi des leçons de musique.

FEUILLETON.

L'HOTESSE DU CONNETABLE.

HISTOIRE DU TEMPS DE FRANÇOIS 1er

VAUDOIS ET HUGUENOTS.—*Suite.*

Didier le regarda avec stupeur, puis il s'écria avec une sorte de rage en lui saisissant le bras:

—Oseriez-vous bien répéter cette lâche parole! Ah! vous ne vous défendrez pas! Est-ce un cœur de lièvre ou de femme malade qui bat sous votre robe de pasteur? Vous ne vous défendrez pas, mais avez-vous compté vos ennemis et ne savez vous pas que vos frères sont plus nombreux que les archers du capitaine Jonas et du baron de la Garde? Vous ne vous défendrez pas! mais ces bourreaux ne sont-ils pas les mêmes qui vous ont donné la chasse dans votre province, qui ont écrasé les enfants sous les pieds de leurs chevaux, outragé et tué vos femmes? Avez-vous le droit de fermer vos oreilles aux gémissements des victimes? Avez-vous le droit de ne pas les venger? Avez-vous le droit de livrer comme des martyrs aux persécuteurs tout ce troupeau obéissant que Dieu vous a confié?

—Ce Dieu dont vous parlez, jeune homme, et que vous ne connaissez pas, interrompit Ephraïm Leblanc avec gravité, nous a interdit de répandre le sang et de résister à César.

Clotilde s'était peu à peu rapprochée et levait ses yeux suppliants sur Didier; mais sa vue produisit sur le neveu de M. de Montcheneu un effet terrible; elle lui semblait revêtue d'une beauté surnaturelle, pâle et triste, comme si les ombres de la mort allaient l'envelopper et la cacher aux regards humains; il songea qu'elle allait lui être arrachée et qu'elle serait disputée comme un butin par une soldatesque effrénée; il la vit se débattant avec des larmes stériles et d'inutiles sanglots dans les bras des archers et des reîtres ivres, et cette vision exalta son indignation jusqu'au délire.

Il serra plus violemment le bras de l'impassible Ephraïm, et d'une voix presque menaçante il lui dit:

—Ce n'est pas obéir à Dieu que de ne pas oser défendre la vie qu'il vous a donnée! Le reptile lui-même se redresse sous le pied qui l'écrase! Ephraïm Leblanc, si tout votre courage consiste à joindre les mains comme une femme, à chanter et à tendre le cou aux bourreaux, je ne suis pas doué, moi, d'une foi si profonde et d'un si grand détachement des choses de la terre. Non, tant que ma main ne sera point coupée ou paralysée, tant que mes yeux pourront voir mon ennemi, tant que mon cœur battra en entendant les pleurs et les lamentations de ces pauvres créatures que vous abandonnez, je défendrai l'opprimé, et je ne me laisserai pas tuer comme un chien errant.

—Dieu protège les justes, dit le barbe sans s'émouvoir, et si le sang n'est pas versé dans un combat stérile, peut être la vie des femmes et des enfants sera-t-elle épargnée par le baron d'Oppède.

Didier dédaigna de répondre, mais il arracha des mains d'Ephraïm sa redoutable fourche et la brandit vigoureusement au dessus de sa tête.

—A la bonne heure! s'écria le capitaine Jonas en tordant sa moustache rousse, nous allons pouvoir nous escrimer en joyeux soldats, et quoique vous vous serviez d'une arme de paysan, mon gentilhomme, il y aura quelque mérite à vous faire prisonnier ou à vous mettre hors de combat. Quand j'aurai un château comme celui de votre oncle, monsieur Didier, soyez sûr que j'y suspendrai cette torche comme une curiosité au mur de la salle d'armes.

—Venez d'abord la prendre, mon cher capitaine, repartit le jeune homme.

Mais au moment où les deux adversaires allaient se rapprocher, le barbe se jeta en-devant de Didier et lui dit avec son étrange douceur:

—Rendez-moi cette arme, monsieur. Vous n'êtes pas des nôtres, et vous ne pouvez comprendre notre conduite. De quel droit voulez-vous nous juger et agir en notre nom? Vous êtes catholique, et vous n'avez rien à craindre de nos ennemis. Séparez-vous donc de ces proscrits, que vous regardez comme des lâches! Méprisez les, abandonnez-les! Quant à notre destinée, laissez-la s'accomplir, et ne nous empêchez pas d'obéir à notre foi.

Didier, troublée par cette instance héroïque, hésitait cependant à rendre la terrible fourche au pasteur; mais Clotilde se penchant vers lui, murmura:

—Ephraïm a raison, mon ami. Nous ne pouvons accepter cet aveugle dévouement, qui vous perdrait sans vous sauver. Fuyez! quittez-nous! Quant à moi, je suis de la religion et je dois rester au milieu de mes frères triomphants ou persécutés.

Didier ne put résister à cette touchante supplication, il sentit un frémissement dans son cœur, jeta la fourche aux pieds du cheval de Jonas et dit d'une voix sombre:

—Ephraïm Leblanc, je tâcherai d'être courageux comme vous.

Le capitaine gascon le regardait avec un étonnement mêlé de compassion, il semblait croire que la raison de ce jeune homme n'était pas bien saine, mais le président Jean Meynier s'écria de son côté:

—Par tous les saints du paradis! s'écria-t-il avec un mépris [illegible] une résolution qui siérait mieux à [illegible] qu'à un gentilhomme! C'est la une [illegible] vertu à l'usage des vaudois et des hérétiques, mais indigne d'un bon catholique. Allons, monsieur, il vous reste un peu de bon sang, à ne pas votre cœur, laissez ces poltrons brailler leurs vilaines cantiques, et venez avec nous!

Didier pâlit et regarda Clotilde avec une expression douloureuse, comme pour la prendre à témoin de l'effort qu'il devait s'imposer pour ne pas répondre. La jeune fille lui serra la main et dit à voix basse:

—Celui qui sera humilié sur la terre triomphera dans les cieux.

Le baron d'Oppède se tourna vers les deux capitaines:

—Nous avons déjà perdu trop de temps en paroles! il faut en finir. Faites entourer cette ribaudaille, et main basse sur toute la couvée.

Jonas s'avança le premier et dit à son ancien adversaire:

—Laissez-moi passer, monsieur!

Didier ne bougea pas.

Le capitaine Paulin s'avança à son tour, et du bout de sa houssine effleura l'épaule du gentilhomme:

—Ecartez vous de ce vil troupeau, monsieur, ou nous vous écarterons du plat de l'épée.

Didier tressaillit sous l'insulte, et une sueur froide baigna ses cheveux; mais Clotilde se serrait contre lui, le cœur palpitant, et murmurait:

—Qu'importe ce que ce soldat grossier vous outrage! Je vous admire, moi, et je vous aime! Il faut mourir, nous ne combattrons pas. Ce mot Dieu les mains tendues de sang.

Le ichangement [illegible] se vit sourire, doux comme un baiser, et qui lui fut pour ainsi dire la fiançaille de leurs cœurs.

La trompette sonnèrent, donnant le signal de la boucherie. Au même instant le baron d'Oppède rendit le galop précipité d'un cheval et vit presqu'aussitôt apparaître hors du bois un reître couvert de poussière; son visage était gonflé et marbré par la fatigue. Ses yeux ligrés de sang ne jetaient plus qu'une lueur incertaine; l'air n'arrivait plus à ses poumons oppressés. Brisé par une course folle à travers les forêts et les montagnes, il sentait la voix se sécher dans son gosier, et, quand il arriva près des capitaines, son cheval s'abattit.

Le reître essaya vainement de se relever; ses forces étaient épuisées, mais il reconnut Jonas et lui dit un effort:

—Capitaine, vous allez avoir le connétable sur les bras un instant à l'autre. Prenez garde!

—Sang Dieu! cet homme est fou! s'écria le Gascon. Le vieille doit avoir déjà gagné la Savoie et les Alpes.

Le baron d'Oppède s'approcha du messager:

—Il ne faut pas être trop incrédule, capitaine; M. de Bourbon a coutume de miracles, quand il s'agit de ruse de guerre. Qui t'envoie? demanda-t-il brusquement au reître.

—Monseigneur cardinal de Tournon, répondit ce dernier d'une voix brève et sifflante. Prenez garde! j'ai crevé mon cheval pour vous prévenir à temps. M. de Bourbon, avec son escorte d'Espagnols, suit un crochet pour dépister les poursuites, et il revient sur ses pas pour regagner la Franche Comté. Vous pouvez le prendre ici comme dans une souricière.

Les yeux du reître se fermèrent, sa voix s'éteignit; il était évanoui.

—Ce brave soldat vient de rendre un fier service au royaume, dit le baron d'Oppède. Il faudra qu'à tout prix le rebelle franchisse le cimetière et ce mur vivant de huguenots. Oui, nous le tenons bien. Il va déboucher par la gorge de la montagne. Capitaines, vous allez tirer un fameux coup de filet. Faites taire vos trompettes, et mort au traître!

—Mort au traître! répétèrent les conseillers, les archers et les reîtres.

Quant aux vaudois et aux huguenots, ils restèrent immobiles et silencieux, comme s'ils eussent été entièrement détachés de intérêts de ce monde. (*Continuer.*)

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 13 février 1864.

Arrivé depuis samedi 22 boeufs, 145 moutons, 24 veaux et 7 vaches à lait. Vendu, 26 boeufs, 20 cochons et 9 vaches à lait. A vendre, 362 boeufs, 130 cochons, 290 moutons, 175 veaux et 36 vaches à lait.

Cochons, 11 et 12c. la livre, gr.		
Bœuf de l'Ouest 1re qualité, net	15 cts la liv.	
" 2e "	15	
" 3e "	14	
Texas, 1re qualité, par tête	$30 à 50	
Veaux, 1re qualité, par tête	$20 à 25	
" 2e qualité, par tête	$10 à 15	
Cochons, par gr 12 à 13 cents la livre.		
Moutons, suivant la qualité, par tête,	$ 3 à 10.	
Vaches à lait, par tête,	$40 à 75.	

LISTE MARITIME.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

Décédée hier, à 5 heures après midi, LEONIE MARTIN, femme Guérin, âgée de 29 ans, native de Nantes (France). Les parents et amis, ainsi que ceux des familles Blineau et Carrière, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à cinq heures. Le convoi partira de l'encoignure Congrès et Amour, 3me District.

ATTENTION.

M. R. T. Montgomery vend, aujourd'hui, lundi, 15 du courant, à 10 heures et demie, au No 64, rue du Camp, de la laine du Mexique, des charrues, du whisky Magnolia de Pike et Dexter, du sucre et diverses autres marchandises. Voir aux annonces.

Le steamer EVENING STAR, capitaine Bell, arrivé de New York, est en déchargement à son quai, en face de la Place Jackson. Les consignataires sont priés de venir régler leur compte de fret à notre bureau, et recevoir leurs marchandises sur la Levée, car si le steamer et les consignataires ne seront responsables des marchandises perdues ou avariées après qu'elles auront été débarquées.

ELLIOTT & McKEEVER, agents, Rue Gravier, No 66.

15 fév—3t

ORDRE FORT IMPORTANT.

QUALITES POUR LE DROIT DE VOTE AUX ELECTIONS.

Quartier-Général du Département du Golfe.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1864.

ORDRE GENERAL No 24.

I—Tout habitant blanc libre, âgé de vingt et un ans, qui a résidé dans l'Etat douze mois, et six mois dans la paroisse où il se présente pour voter, qui est citoyen des Etats Unis et qui aura prêté le serment prescrit par le Président des Etats Unis dans sa proclamation du 8 décembre 1863, aura le droit de voter dans l'élection des officiers d'Etat le 22 février.

II—Les citoyens de l'Etat qui ont été chassés de chez eux par l'ennemi public à cause de leur dévouement à l'Union, et qui, auraient qualité pour voter dans les paroisses auxquelles ils appartiennent, pourront voter dans les precincts d'élection où pour le temps à venir, ils résideraient.

III—Les citoyens de l'Etat qui se sont engagés comme volontaires pour la défense du pays dans l'armée ou la marine et qui ont d'ailleurs qualité pour voter, pourront voter dans les precincts d'élection, où ils se trouveront le jour de l'élection. Et si les exigences du service public empêchent leur présence à un precinct quelconque, alors des commissaires représentant justement les intérêts impliqués dans l'élection, seront nommés pour recevoir leurs votes partout où ils pourront les donner, et pour en faire le retour, ainsi que celui de leurs propres votes, au gouverneur militaire de l'Etat ainsi que cela est prescrit pour les autres commissaires d'élection.

IV—Les commissaires d'élection, dans tous les precincts d'élection, sont autorisés à administrer le serment d'allégeance, ainsi qu'il est prescrit par le Président, à toute personne ayant, d'ailleurs, qualité pour voter, et à enregistrer son nom à la Nouvelle-Orléans quand l'enregistrement est requis, ou à le recevoir dans les autres paroisses quand l'enregistrement n'est pas requis, et à toute heure avant la fermeture des polls le jour de l'élection.

V—Les commissaires d'élection dans les diverses paroisses adresseront aussi, dans les retours des votes donnés au shérif de la paroisse, ainsi que cela est requis, au Maire de la Nouvelle-Orléans, [illegible] qui fera lui-même promptement ses retours au gouverneur militaire de l'Etat.

VI—Les shérifs des diverses paroisses, et en leur absence, les Marchaux Prévôts veilleront tout spécialement à ce que les polls soient ouverts à l'heure convenable et que de bons juges d'élections et d'autres officiers soient nommés. Il est désirable que toute personne ayant droit de voter, le fasse, mais il est plus important que des votes illégaux et frauduleux ne soient pas donnés.

VII—La situation de la Louisiane appelle l'attention du serment d'allégeance sur la conduite et l'attitude politiques d'autres Etats désignés par le président, [illegible] la preuve de loyauté requise par lui comme une base pour la restauration du gouvernement est sans équivoque. Pleine occasion a été donnée au peuple pour la suggestion de toute obligation plus ou moins rapport, l'on compromet [illegible] avec la condition de cet Etat, mais le [illegible] point que le peuple de la Louisiane se sont présentés, [illegible] la preuve de loyauté qui serait demandée. Le président a toutes les parties préféré la forme prescrite par le président à toute autre que la leur est très utile.

Le serment prescrit par le président offre amplement le pardon seulement à ceux qui sont coupables de trahison pour leurs actes passés. Ce n'est pas un simple engagement de servir dans leur [illegible] au gouvernement. Le serment d'allégeance est un [illegible] pour être essentiellement [illegible] peut être accompagné de telles explications qui seront connaître en lui la [illegible] loyauté sans réserve et sans condition. L'allégeance ne peut être plus ou moins qu'une loyauté sans réserve et sans condition.

Le renouvellement d'un serment [illegible] sous lequel se sont formés dans un temps [illegible] d'allégeance mais s'il est identifié avec l'institution du gouvernement, ou dans un temps où les réserves secrètes et mentales ont, aux principes publiques et mis en danger la sûreté de la nation, il appartient qu'un patriotisme de mauvais aloi de critiquer la forme ou d'hésiter au renouvellement du serment.

Dans les temps de danger public le gouvernement a le droit de demander une déclaration sans réserve des vues de tous ses administrés et de pourvoir, il cela est nécessaire, à une défense suffisante contre les crimes de ses ennemis. C'est sur cela qu'est basé la protection doivent céder à ses justes demandes—l'exemption de toute levée [illegible] et que de tous les privilèges même temps et un degré de [illegible] pour grand qu'il en soit donné à l'homme de l'avoir dans cette vie. Que le peuple de la Louisiane envisage les choses comme elles sont et base son action publique sur une déclaration de loyauté qui ne puisse être ni mal comprise ni mal interprétée. Cela aboutira au retour de la paix et de la prospérité publique et particulière.

Par ordre du major général BANKS.

RICHARD B. IRWIN, A. A. Général.

15fév

GLORIEUSES NOUVELLES POUR LES DAMES DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE

THEODORE DANZIGER,

Au coin des rues Royale et St-Philippe,

A l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et clients qu'il vient de faire l'ouverture d'un magnifique assortiment de

MARCHANDISES DE FANTAISIE ET AUTRES,

convenables pour la saison et, comme de coutume, à BON MARCHE.

BAREGES DE FANTAISIE, à 31 cents la yarde, MOZAMBIQUES, à 25 cents la yarde, CALICOTS FRANÇAIS, à 40 cents la yarde, INDIENNES AMERICAINES, TOILES, MOUCHOIRS BATISTE FIL, 10 pièces SOIE NOIRE, à $1 25 et $1 50 la yarde, BAS ANGLAIS, de $3 à $5 la douzaine,

CHEMISES DE PEAU, CHEMISES DE DESSUS, CALEÇONS

Et un fort lot de RUBANS GARNITURE, MARCHANDISES DU PAYS, pour les habitations, aux prix de gros de New York,

—Egalement—

SAUT EN BARQUE EN SOIE NOIRE—une grande variété à très bas prix.

MANTELETS SOIE NOIRE, &c, &c.

N. B.—Les omnibus qui viennent de la Place Lafayette passent tous les quarts d'heure en face du magasin. 15fév

NOTRE MACHINE A COUDRE, POUR LES FAMILLES

LETTRE A,

Avec tous les perfectionnements, Est de toutes les machines du monde, La meilleure et celle qui se vend à meilleur marché.

Aucune machine n'est aussi généralement utile; elle peut border, plisser, broder, coudre, rassembler, &c. Les ressorts de fil, de soie, de fil, d'aiguilles, d'huile, &c. de la meilleure qualité.

Manufacture de Singer, Bureau, rue du Camp, No 15, au premier. 15 fév

AVIS.

MM. GOTTSCHALK & MAGNER, notaires, ont transporté leur bureau au No 119, rue de la Commune, entre St. Charles et Carondelet. 14fév

TOILE A VOILE ET BUNTING.

50 Rouleaux TOILE A VOILES, Nos 0 à 3 inclusivement. 20 pièces BUNTING, couleurs assorties, A vendre au No 23 de la rue des Magasins. 8 fév—1t

Charte de la Première Banque Nationale de la Nlle Orléans.

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation monétaire Washington, 18 décembre 1863.

ATTENDU qu'il a été donné au soussigné des preuves suffisantes que la Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, dans la Paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, a été dûment organisée sous l'autorité et en conformité à un Acte du Congrès, intitulé: "Acte pour pourvoir à une circulation monétaire nationale garantie par des bons des Etats Unis et pour pourvoir à la circulation et au rachat de iceux," lequel acte a été approuvé le 25 février 1863, et que la dite Banque s'est conformée à toutes les dispositions de la dite loi, requérant auxquelles elle doit se conformer avant de commencer les opérations de Banque—

Conséquemment, moi, Hugh McCulloch, contrôleur de la circulation monétaire, certifie par les présentes que la dite Première Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, Paroisse d'Orléans et Etat de la Louisiane, est autorisée à commencer les opérations de Banque selon l'empire de la dite loi.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau du Bureau, Ce 18 décembre 1863.

[L. S.] HUGH McCULLOUGH, Contrôleur de la Circulation monétaire. 14 janv—90 j

Première Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

CETTE Banque ayant été désignée Dépôt du Gouvernement, commencera les opérations LUNDI PROCHAIN, au local de la Banque, rue du Camp, No 37. Par ordre des Directeurs, A. C. GRAHAM, Caissier. 14 fév

AVIS.

ON demande UN COMMIS DE PHARMACIE, parlant le français et l'anglais. S'adresser rue du Camp No 270, à [illegible] PAULIN.

Enfant trouvé.

Trouvé hier soir, vers 7 1/2 heures, sur le chemin du Bayou, entre Miro et Tonti, une petite fille d'environ six ans, portant une robe de laine. On peut la réclamer chez M. [illegible] No 266, Bayou Road, encoignure Miro. 15fév—1

EGAREE.

MME HYACINTHE MAURY, âgée d'environ 70 ans, est sortie de chez elle, samedi dernier, n'y a plus reparu. On craint qu'elle ne se soit égarée. La personne qui l'a recueillie est priée de la ramener chez elle, rue Claiborne, entre les rues Mandeville et Spain. 15fév—1

Les Maux de gorge, les affections pulmonaires, les maladies de cœur, traités par l'inhalation.

LE DR. A. FOLLIN annonce aux personnes qui souffrent de la consomption, des bronches, de l'asthme ou d'une maladie quelconque de la gorge, des poumons et du cœur, qu'elles pourront le consulter à son cabinet, RUE DU CANAL No 158, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

Les malades qui demeurent à la campagne et ne peuvent pas venir le consulter peuvent s'adresser à lui par lettre.

Consultations en français, en anglais et en espagnol. 15fév—1

DIVERS. DIVERS.

200 ONCES quinine et 50 onces morphine, 130 barillets bi-carbonate de soude, 30 boucauts soude (soda ash), 150 balles toile d'emballage, 125 boîtes ferblanc en feuilles IX. IC, &c., 60 barils sucre en morceaux de N. York, 30 barils sucre en morceaux et en poudre de la raffinerie "Thomson" 150 caisses sardines à l'huile, 1/2 et 1/4, 4 pipes genièvre de Hollande "Swan", 25 caisses absinthe "E. Pernod" véritable, importée 26 caisses do C. F. Berger de do 30 barils Boyle's Rose whiskey, 25 barils Miller's Bourbon do 100 caisses vermouth "Noilly Pratt & Cie." A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN, 15 fév—3t No 53 rue Vieille Levée.

Demande de maison à louer.

ON demande à louer pour une institution de Demoiselles un vaste local situé dans le quartier de la ville. S'adresser rue Bourbon 15. 15 fév—1

MULE VOLEE.

DANS la nuit de samedi à dimanche une mule noire de haute taille a été volée. Faire savoir à Mr. P. Massard, rue Conti près Remparts. Il sera donné une récompense honnête à la personne qui pourra donner des renseignements sur ce vol. P. MASSARD, rue Royale 88. 15 fév—6t

TICKET CONSERVATEUR DE L'UNION.

Election, le 22 février 1864.

POUR GOUVERNEUR, **J. Q. A. FELLOWS,**

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR, **J. M. PELTON,**

POUR SECRETAIRE D'ETAT, **Geo. S. LACEY.**

POUR AVOCAT-GENERAL, **J. Ad. ROZIER.**

POUR AUDITEUR, **JULIAN NEVILLE.**

POUR TRESORIER, **JOHN GAUCHE.**

SURINTENDANT DE L'EDUCATION PUBLIQUE, **DENNIS CRONAN Jr.**

Par une résolution adoptée aujourd'hui, à une réunion d'unionistes conservateurs de la Nouvelle Orléans, ce ticket a été unanimement recommandé, avec confiance dans le succès, aux votants unionistes conservateurs de la Louisiane.

JACOB BARKER, Président.

J. A. G. PIVETS, Secrétaire.

Nlle Orléans, 13 février 1864. 14fév—au 22

INDEPENDENT FLANDERS CLUB

Des Clubs des 4e et 5e wards.

—*Officiers*—

Président ... J. Delpit. Vice-président ... John Gros. ... Dr Mase. Secrétaire ... P. J. Kramer. Assistant secrétaire ... F. B. Corrieu. Trésorier ... Frederick Ainard.

Les officiers et les membres des clubs indépendants des 4e et 5e wards, assisteront au meeting convoqué pour lundi soir, à 7 heures, à l'encoignure des rues Tremé et Conti.

Les officiers et membres sont priés d'être ponctuels à l'appel.

Par ordre du président J. Delpit. P. J. KRAMNER, secrétaire. 13fév—3

C. JAUBERT & Co.,

41 ......RUE DE CHARTRES......41

Marchandises de Printemps

EN GROS SEULEMENT.

Ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur le joli stock de Marchandises Sèches qu'ils reçoivent dans ce moment, convenables pour la saison, qu'ils vendent à des prix exceptionnellement, toujours d'une fraction au dessous du cours habituel. Les marchands de la campagne, principalement, sont invités à visiter leur stock qui se compose d'une variété de marchandises à leur convenance et à meilleur marché qu'ailleurs.

Jaconas français et américains, Coutil fil à pantalons, Arabias fil et Lisbonne, Plaids noir et couleur, fil américain, Cotonnades françaises et Ripho, Cambrai pour robes, Indiennes des meilleures marques, bleus, lilas, noirs et couleur, Brillantes blanc et couleur, Jaconats et percales blanches, Mousseline suisse, nansou, Bobinet à moustiquaires, ... Coton écru très forts, ... Coton bleu, Draps d'été double largeur, Toile à chemises fil, Percales de toute couleur, Mouchoirs poche, Garnitures, blondes, Cotons en gaines, ... Coton ... &c. &c.

C. JAUBERT & Co. 41 rue de Chartres. 14fév—6t 1 s. t. j.

Chapeaux de Campêche,

Toutes sortes de chapeaux de paille à vendre chez DAWSON, Rue de Chartres No 48, AU PREMIER. 14fév—6t 1, l. d. j.

Graine de coton pour semence. A VENDRE

EN face à la connaissance des habitants, GRAINE DE COTON garantie, de la Pointe Coupée par J. & J. TARDOS, 41, rue Vieille Levée. 14fév—1m

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr. PEGE

TOUTE ces choses rendent les réclamations des plus anciennes [illegible] et tous nos [illegible] dépuratif [illegible] syphilitique et [illegible] et qui purifie le sang. [illegible] le Dépuratif du [illegible] d'une qualité [illegible] à GAUDOZ Jne, Pharmacie, coin Orléans et Bourbon. 12fév—1m

Divers. Divers.

EN débarquement du navire Geantanamo, de Bordeaux—

6 caisses de ... Lyon frais, 15 do ... Brandeburg, 15 do ... 10 do ... 10 do fruits à l'eau de vie, 15 do ... 6 do ... de Gruyère frais. A vendre par DUNTZE & Co, 12 fév—2t Encoignure Royale et Conti

Bois de construction

6000 pieds BOIS PREPARE, A vendre par A. F. DUNBAR, 12 fév—3t rue de la Commune No 51

Porc-Mess.

100 BARILS PORC MESS, épais, 11 livres par baril, ... l'inspection de Beauf, ... en débarquement du bateau à vapeur ... FIEAN & KING, ... 10 fév—au 15 rue Tchoupitoulas Nos 61 et 64

EN débarquement du bateau à vapeur Unio Belle—100 barils whisky de Cincinnati, à vendre par FARDIAVIT & Co., 12 fév rue Vieille Levée, Nos 58 et 61

Alcool.

CENT barils, 91 à 97 1/2, à vendre par KEARNY & BLOIS, 15fév—3t Rue des Magasins, No 62

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations contre la succession de Madame Veuve PAUL LANUSSE, sont priées de les présenter immédiatement au bureau de MM. Gottschalk & Magner, No 101, rue Gravier. 14fév—3t

Mme OLYMPE

A l'honneur de prévenir sa clientèle de la ville et de la campagne, qu'elle a reçu ses MODES ET NOUVEAUTES pour le printemps, ... rue de Chartres au No 156, rue du Canal entre Carondelet et Baronne. 12 fév—6m

EN débarquement de la barque Guantanamo et à vendre par les soussignés—

100 paniers champagne Fleur de Bouzy et Crème de Bouzy, en bouteilles et demi bouteilles, de Ed. Desbordes & Fils. 243 caisses vin Yquem, à l'désert, Larose, Latour, Margaux, &c. 25 balles bouchons, Nos 5 et 7, en carafe 500 et 1/60. OSCAR BERCIER & CO 12 fév—6 17, rue St Louis

A VENDRE.

1o—Une jolie résidence sur la rue de l'Esplanade, entre Royale et Condé. 2o—Un grand nombre de terrains d'ilets carrés, &c, dans le 3me District. Pour les termes s'adresser à PAUL E. TREARD 12 fév—6 No 60, rue de la Douane.

Farine, jambons, bacon breakfast et chandelles.

1000 barils farine extra de choix et superfine, 10 tierçons jambons sucrés, 50 caisses bacon breakfast de New York, 500 caisses chandelles Star, Venant d'être reçus et à vendre par S. H. KENNEDY, 12fév—3t rue Poydras, No 46.

Café Rio.

100 SACS CAFE Rio prime, A vendre par WM J. REID, 12fév—3t Rue des Magasins, No 33

CHANGE.

CHANGE A VUE sur New York, à vendre par WM J. REID, 12fév—3t Rue des Magasins, No 33

AVIS.

LE docteur HUARD, de la Faculté de Médecine de Paris, arrivé depuis peu de France, a l'honneur de faire part aux habitants de la Nouvelle-Orléans qu'il se rendra, avec empressement, à tous les appels qui lui seront adressés chez son oncle, M. le Dr Lambert, 115 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, où il a établi temporairement, son domicile.

Le docteur HUARD sollicite une faible part du patronage public.

Consultations:—Tous les jours, de midi à une heure. Les pauvres recevront des avis gratuits. 11 fév—1m

A LOUER, Pour cause de départ,

Une MAISON meublée, avec ... S'adresser sur les lieux, rue du Canal No 1.., entre Remparts et Bourgogne. 11 fév—6t

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Bureau au coin des rues Canal et St Charles.

LA Compagnie assure contre les dangers de la mer et des rivières, contre les pertes et les dommages occasionnés par les incendies, aux plus bas taux courants de prime.

A. CHIAPELLA, Président. J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

JOHN J. ADAMS, de la maison Adams & Co. J. GOLDSTEIN, de la maison G. Talamon, Desconmand & Co. A. CHIAPELLA. R. W. OGDEN, de la maison Gasché & Ogden, F. DURRIVE, de la maison E. Durrive & Co, JOS. DEYNOODT. J. J. FERNANDEZ, de la maison E. Fernandez & Co. A. COUTIN. J. H. EIMER, de la maison J. H. Eimer & Co. P. CAZENAVE. F. F. GENERES, de la maison Abat & Generes. P. LOBIT, de la maison Lobit et Charpentier. C. KOHN. A. BROUSSEAU, de la maison Brousseau & Co. J. A. SEIGNOURET. 10 fév

AVIS.

LE soussigné ayant la procuration de L. H. Richard, de Paris, pour tout ce qui a rapport à la liquidation de l'ancienne maison Richard, Aldigé & Co prévient les personnes qui doivent à la susdite Société qu'elle ne seront déchargées qu'autant qu'elle auront reçu quittance conjointement par MM. Paul ou Jules Aldigé et par le soussigné. J. LOUVRIER, 1 fév—1m 76 rue Canal.

EN débarquement du bateau à vapeur Chesterman arrivé de Cincinnati, et du steamer Geo. Washington, arrivé de New York—

150 caisses chandelles, 100 sacs café Rio, 150 caisses savon, 25 fréquins beurre Goshen, 60 caisses fromage de l'Ouest, 5 do do de Limbourg, et divers en magasin. A vendre par F. AVET & CO, rue Vieille Levée, Nos 58 et 61. 5fév—2t

AVIS. ARTICLES DE MODES No 66 rue de la Douane, au 1er.

W. DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de fleurs artificielles, rubans, ruches, &c.

Il est autorisé par MM. Watson Bros et Wm Evvis Jos, de New York, fabricants de fleurs artificielles, à recevoir les commandes de gros, au prix de fabrique et y ajoutant 10 pour cent. 21 nov—3m

Club Hahn et Dostie Du Deuxième District.

LE 2 février 1864, à une réunion qui a eu lieu au coin des rues St. Pierre et Chartres, pour l'organisation du dit club, les officiers suivants ont été élus—

Président: LOUIS GASTINEL.

Vice-Présidents:

W. D. Mills, Chas. Lamment, Thos. P. Kavanagh, Edmond F. Claudon, Chas. Campbell, E. V. Lecière, Xavier Maurer, A. Mondiverri, Joseph J. Malone, J. Y. Bodil, Geo. J. Lester, E. R. Sinclair, Chas. Gallinger, John Mobery.

Trésorier: John P. Montamat:

Secrétaires: Victor Gerodias, Joseph Gros.

Sur motion de M. W. D. Miller, il a été résolu de nommer un comité pour rédiger des résolutions qui exprimeront l'opinion du meeting. Le président a désigné MM. W. D. Miller, Chas. Campbell et A. Mondiverri. Le comité a présenté les résolutions suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité:

ATTENDU que la Convention Free State a fait choix des honorables Michael Hahn et A. P. Dostie, comme représentants de ses idées, pour les places de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane et d'Auditeur des Comptes Publics.

IL EST RESOLU QUE nous approuvons, de la manière la plus emphatique, l'acte de la Convention qui a désigné ces messieurs et que nous nous engageons à faire tous nos efforts pour assurer leur élection, car nous croyons qu'elle sera un honneur pour notre cher Etat.

RESOLU que ce qui précède soit publié dans tous les journaux de la ville.

Il y aura meeting tous les MARDIS et tous les VENDREDIS, à 6 heures et demie du soir.

VICTOR GERODIAS, Secrétaire. 12 fév—au 22

AVET FRERES,

Aux Magasins Bleus

COIN VIEILLE LEVEE ET BIENVILLE.

REÇOIVENT en ce moment et vendent AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHE,

Un grand assortiment de groceries

—COMPRENANT—

1000 barils FARINE, 1000 caisses BOUGIES, 1000 caisses AMIDON, 500 barils PORC, 250 sacs CAFE, 200 boucauts SUCRE, 150 barillets GRAISSE, 150 fréquins BEURRE, 100 barils FEVES, 100 colis SUCRE en pain, écrasé et en poudre, 50 boucauts JAMBONS pa sés au sucre, 50 barils GRU, THE, RIZ, FROMAGE, BACON, MAQUEREAUX, MORUE, VINS, LIQUEURS

Et une grande quantité d'AUTRES ARTICLES. 17 janv—au 17 fév

AVIS AUX TAILLEURS ET MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

OUVERTURE DE LA SAISON DE PRINTEMPS.

Ancienne maison MINVIELLE, E. GIRARD & COUTEUX, Succes.

encoignure Chartres et Bienville.

Viennent de recevoir un très grand assortiment de

Casimirs en tous genres, Batiste de laine, Mélangés soie, Drap zéphire, Satins de laine, Grains de poudre, Mérinos double chaîne, Draps croisés, Bombazines, Alpacas, Coutil blanc, Coutils fantaisie, Gingas fil bleu, Piqués pour gilets, Percalines, Cotons blancs, Toiles à revers, Percales de Chine, Satinettes, Jeans, Cotonnades de gros, Velours de chasse,

FLANELLES BLANCHES, à carreaux, fantaisie, bleue et rouge, et à galons...

DRAPS ET BOUTONS MILITAIRES.

NOUS invitons les acheteurs de la ville et de la campagne à venir visiter notre assortiment... 7fév—1m E. GIRARD & COUTEUX

J. A. DA ROCHA & CO.

No 4......RUE CHARTRES......No 4

REÇU par le dernier steamer—

Gants Jouvins et Alexandre, pour dames, enfants et messieurs, Gants soie et fil d'Ecosse, Rubans pour chapeaux et garniture, Corsets pour dames et fillettes, Boutons pour manchettes, Boutons de peau d'acier et d'or, &c. Un grand assortiment d'articles de fantaisie et de nécessités pour dames et enfants.

N'oubliez pas le No 4 RUE DE CHARTRES 12fév—15t

AVIS.

LA société existant, en cette ville, sous la raison RIMAILHO, NEYRET & CO, se trouve dissoute depuis le 22 janvier 1864, par la retraite de F. Neyret, les nouveaux restant responsables, et ... continuent, depuis cette date, à ... M. RIMAILHO. M. RIMAILHO, sur le point de partir pour la France, ... 12fév—10t

Changement de domicile J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE,

195, rue du Canal, près de la rue Rampart, a transféré son domicile dans l'ancienne maison du Dr Charles Dejan... Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16fév—1m.

MODES. Mme RENAUD LEPETIT, Encoignure Toulouse et Royale,

Entrée par la rue Toulouse au 1er. Mme RENAUD LEPETIT, arrivant de Paris, annonce aux Dames qu'elle vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus un salon de confections pour chapeaux et coiffures de dames et enfants. PARURES DE BALS ET MARIAGES 26jan—30

Changement de local.

J'AI transporté mon magasin au No 83, DE LA RUE GRAVIER, entre les rues St Charles et Camp. 16fév—79sn15 B. L. CASTENDYK

Propriétés à vendre.

Le soussigné offre à vendre à des conditions avantageuses plusieurs belles propriétés situées dans le 1er, 2me, 3me et 4me Districts plusieurs belles maisons rue de l'Esplanade et des terrains vagues—Une résidence à la ville du dépôt des chars au Bayou St. Jean, mesurant 195 pieds de face au Bayou, sur 400 pieds de profondeur—Belle maison, &c. Une autre résidence à côté du dépôt des chars, mesurant 216 pieds de face au Bayou St. Jean, sur 485 pieds de profondeur, avec belle maison, &c.—Un lot de terre borné par les rues St. James, Palmyre, Canquet et l'Avenue de Carrollton—Trois belles résidences rue Jackson, 4me district—156 terrains rue du Canal, au-dessous du dépôt des chars et l'Avenue Hagan. Pour plus amples renseignements, s'adresser à E. FAUCHET, courtier, 15fév—1m Passage de la Bourse, No 56.

AVIS.

M. F. REMY, marchand de meubles, a l'honneur d'informer ses amis et ses nombreux clientèle qu'il a transféré son magasin rue Ste-Anne, encoignure Remparts, No 163, et qu'il continue la vente, l'achat, la réparation de meubles. Il s'occupe aussi de la tapisserie et fait les déménagements, le tout aux meilleures conditions. 10fév—13,16,20

HOTEL RAINBOW, 48......RUE TOULOUSE......48

CET HOTEL vient d'être mis en état de recevoir le public, par Mme A. Steinbach, successeur de Mme G. Loebenmeyer, ancienne propriétaire de l'Hôtel d'Orléans.

N. B.—Pension et logement par jour, par semaine et par mois. 16fév—1m

Marchand de groceries en gros ET MARCHAND COMMISSIONNAIRE C. A. CONWAY,

Vient d'ouvrir un grand établissement au coin des rues Commune et Tchoupitoulas, pour le commerce de groceries en général et les affaires de commission. Il reçoit des consignations par chaque arrivage du Nord et de l'Ouest. 13jan—1m

A LOUER.

A LOUER—Le premier étage de la belle bâtisse de l'angle des rues Canal et Carondelet. S'adresser au magasin de DETZE. 13jan—1m

AVIS.

LEON COUGET prévient ses amis ainsi que ses clients qu'il a rouvert un MAGASIN DE VINS, COGNAC et LIQUEURS, au No 11 rue Madison, pour le compte de M. Joseph Forgues. Il vendra de bons vins pour familles à 25 et 30 cts la bouteille. 28 janv—1m

AVIS.

LE soussigné ayant recommencé l'importation de marchandises françaises et d'autres pays d'Europe, a nommé M. JULES LOUVRIER, son agent à la Nouvelle-Orléans.

Il espère que ses amis voudront bien continuer leurs faveurs à son représentant; lui-même était déjà depuis longtemps favorablement connu de la plupart d'entre eux. L. H. RICHARD, Antérieurement de la maison Richard, Aldigé & Co. 76 rue Canal, au premier. 15fév—1m

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, 201......Rue de Chartres......201

Entre Ste-Anne et Dumaine. 19 janv

JOHN TOURO, Notaire

No 38, Passage de la Bourse,

S'OCCUPERA des affaires maritimes et commerciales, du règlement des avaries, de la collection des billets et du commerce en général. 14 déc 6m

Bureau de la Compagnie d'Assurance mutuelle de la Louisiane.

Au coin des rues Camp et Natchez.

UNE élection de Directeurs, pour un an à partir du deuxième lundi de mars prochain, aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI 15 février 1864, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. 27 janv—au 15fév J. P. ROUX, secrétaire

Champagne PIPER HEIDSIECK!

LE soussigné a pris des arrangements avec les agents de New York du CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK, dont la supériorité est reconnue par tous les amateurs, et il sera continuellement approvisionné de ce Champagne. T. BAILLY BLANCHARD Jr, 5 fév—6m 37, Vieille Levée

SPECTACLES.

Théâtre St-Charles.

Lundi soir, 15 février. JEANNETTE, drame nouveau de Mme Gladstane remplira le rôle de Jeannette.

VAPEURS, NAVIRES, &c.

Partant samedi, 13 courant, à 8 h. A. M.

POUR NEW YORK.—Le steamer favori et régulier GEORGE WASHINGTON, capitaine E. V. Gager, portant les malles des Etats-Unis, partira de son warf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI 13 du courant, à 8 heures du matin.

Pour fret ou passage, (beaux emménagements) s'adresser à A. MOULTON, rue Natchez No 31. 8fév—6

POUR NEW-YORK et la HAVANE Départ SAMEDI, 20 février, à 8 heures du matin,

Le beau steamer EVENING STAR, commandant Wm. R. Bell, quittera son warf en face de la Place Jackson. Pour fret ou passage, (emménagements incomparables) s'adresser à ELLIOT & McKEEVER.

Tickets (pour tout le voyage) pour l'Angleterre et le Continent, par la ligne des steamers d'Inman, partant de New York, délivrés par ELLIOT & McKEEVER. Rue Gravier, No 66 3fév au 20

POUR NEW YORK, via la Havane, Départ, le 25 février 1864, à 8 h. du matin.

POUR NEW YORK et la HAVANE—Le beau steamer de première classe MATANZAS, Wm Liesegang commandant, partira ainsi qu'il est dit plus haut, de son wharf, au pied de la rue St Joseph, 1er district, et touchera à la Havane pour débarquer les passagers et les malles.

Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser aux agents, AVENDANO FRERES, rue de la Commune No 116 13 fév

Lundi 15 février à 5 heures P. M.

Pour Skipwith Landing, le Lac Providence, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney, Natchez, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge et tous les points intermédiaires.

Le bateau à vapeur ADELAIDE, capitaine H. Beckwith, James Armstrong commis, partira ainsi qu'il est dit ci dessus, à 5 heures de l'après midi.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis avant les chariots avant de s'embarquer ou d'envoyer du fret à bord.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, Au coin des rues Bienville et Vieille Levée, au premier. 14fév—3t

Paquebot pour Baton Rouge.

Départ, les VENDREDIS et les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi

Paquebot régulier semi hebdomadaire pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires. Le beau paquebot JENNIE ROGERS, Wm Kimball, capitaine, et C. Hessien commis partira de la Nouvelle Orléans ainsi qu'il est dit plus haut et sera de retour à tous les points en aval et en revenant; et les permis et les passeports sont autorisés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. BRITTON, Rue Front, No 2.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis avant de venir ou d'envoyer des marchandises à bord. 7fév—3t

Jour de départ, LUNDI, à 5 heures P. M., et VENDREDI, 10 heures A. M.

POUR PORT HUDSON ET BATON ROUGE.—En remplacement du TECUMSEH le steamer paquebot J. H. RUSSELL, ... partira ainsi qu'il est dit plus haut pour Port Hudson, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à E. CONERY, rue Gravier, No 31.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant d'embarquer et d'envoyer des marchandises à bord. 7fév—1m

POUR VERA CRUZ, direct.

La belle barque américaine ANNIE W LEWIS du port de 600 tonneaux, J. E. Lombard, capitaine, ayant de ses emménagements pour passagers partira positivement... 5 fév

POUR TAMPICO.

La goëlette F. J. WESTER, ... partira LUNDI PROCHAIN 15 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou chez JOS O GREVE 14fév—1t rue Vieille Levée No 29

Pour Matamoros

La goëlette mexicaine ANITA, capitaine ..., ayant la plus grande partie de son chargement, partira ... Pour passage s'adresser à AVENDANO FRERES Agents, 15 fév—6 46 rue de la Commune

POUR LA HAVANE—Départ le 25 février—La goëlette ... E. I. KNIGHT ... S. FERNANDEZ & CO 11fév 125, Vieille Levée

POUR NEW YORK.

Le brick JOHN SHERWOOD premier classe, partira pour New York. Pour reste fret, s'adresser à W. J. REID, 12fév rue des Magasins No 33

AVIS D'ELECTION.

PAR GEORGE F. SHEPLEY, Gouverneur Militaire de l'Etat de la Louisiane.

Au Shérif de la Paroisse d'Orléans, salut:

Attendu que conformément à l'autorité en lui investie par le PRESIDENT DES ETATS-UNIS, le Major-Général N P. BANKS, Commandant du Département du Golfe, a avec sa Proclamation, en date du Onze Janvier 1864, ordonné qu'une élection sera tenue le 22 FEVRIER 1864, afin d'élire les officiers d'Etat ci-après énumérés:

1—GOUVERNEUR, 2—LIEUTENANT-GOUVERNEUR, 3—SECRETAIRE D'ETAT, 4—TRESORIER, 5—AVOCAT-GENERAL, 6—SURINTENDANT DE L'EDUCATION PUBLIQUE, 7—AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS,

Maintenant c'est pourquoi, conformément à la dite proclamation, j'ai trouvé convenable de lancer ce writ, et vous êtes, par la présente, ordonné de faire connaître aux personnes qui devront remplir les vacances dont ... Conformément à ce qui précède vous donnerez avis de la dite élection, désignant le LUNDI, 22 Février, A. D. 1864, comme le jour de la tenue de la dite élection.

Vous procéderez à la dite élection dans votre Paroisse que l'Election sera tenue aux endroits désignés par la loi et qu'elle sera conduite, et que les retours seront faits conformément à la loi et à la Proclamation.

Les retours devront être faits au Capitaine CHARLES C. G. THORNTON, agissant comme Secrétaire d'Etat, au Département de l'Exécutif de l'Etat de la Louisiane, à l'Hôtel de Ville, en la ville de la Nouvelle Orléans.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, au Département Exécutif, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 29 Janvier A. D. 1864, et la quatre-vingt-huitième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

(Signé) G F SHEPLEY, Gouverneur Militaire de la Louisiane.

Par le Gouverneur:

(Signé) C. C. G. THORNTON, Assistant Secrétaire d'Etat. 11fév

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection daté du 29 de janvier 1864, à moi adressé par George F. Shepley, Gouverneur militaire de l'Etat de la Louisiane, les Electeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le LUNDI, 22me jour de février 1864, pour les officiers ci-après dénommés—

1—Un Gouverneur, 2—" Lieutenant Gouverneur, 3—" Secrétaire d'Etat, 4—" Trésorier, 5—" Avocat Général, 6—" Surintendant de l'Education publique, 7—" Auditeur des Comptes Publics.

Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection depuis huit heures A. M. jusqu'à quatre heures P. M. le jour susdit, 22 de février 1864, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sous la surintendance des commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite, et les retours par triplicata devront être adressés au soussigné chargé de les transmettre, conformément à la loi.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, le 30 de janvier 1864. 31 jan JAS. E. DUNHAM, Shérif.

Etat de la Louisiane, Département de l'Exécutif.

Nlle Orléans, 8 février 1864.

ORDRE SPECIAL No 11.

Le capitaine Stephen Hoyt des Volontaires des Etats Unis, étant, par ordre du général commandant, présenté à ce Quartier Général, est nommé Maire de la Nouvelle Orléans.

Par ordre du Brigadier Général G. F. SHEPLEY, Gouverneur militaire de la Louisiane.

CHAS. C. G. THORNTON, Capitaine et A. A. A. Général 10 fév—6

Divers! Divers!

100 CAISSES de 24 pots prunes de choix, 50 caisses de 12 do do do, 50 paniers champagne Piper Heidsieck véritable, 200 caisses sardines en 1/4 et 1/2 de boîtes, Nantes, 100 caisses raisins de Malaga, 50 caisses homards, huîtres, cornichons et tomates, 20 barils raisins de Corinthe, 50 meules fromage de Gruyère, 20 paniers huile d'olive Bacigalupi et Possel, 500 livres raisins Sultana, 100 caisses bouteilles à marasquin et curaçao, 100 caisses pâte fine de Paris, 200 caisses vins blancs et rouges en 1/2 bouteilles, 25 balles de 15 mille bouchons pointus, 150 caisses vermouth Noilly, Prat & Cie. A vendre par ANT LANATA, 6fév—10 9 & 11, rue Jefferson entre Chartres et Levée

—A vendre—

200 BARRIQUES VIN rouge St Julien Médoc, 50 barriques vin blanc Haut Sauternes, 60 quarts de pipes vins de Porto et Madère, 25 quarts de pipes cognac St Brice, 1200 dame-jeannes de 2 et 3 gallons, 1000 caisses vins blancs et rouges, divers crus, 75 sacs café Rio prime, 100 caisses morue. ANT. LANATA, 6fév—10 9 et 11, rue Jefferson, entre Chartres et Levée

Papier peint! Papier peint!

M. CHRISMAN vend à son magasin, rue de Chartres, encoignure Conti, No 93, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS, cadres, gravures, glaces, &c. Aussi. Un splendide lot de Valentines, le tout au prix coutant. 23 fév—1m E. CHRISMAN.

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur des marchandises approuvées, consignées à nos amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York. WM. J. REID. 14fév Rue des Magasins No 33.

Drogues et Médicaments.

Le soussigné a acheté les DROGUES, les MEDICAMENTS et les PRODUITS CHIMIQUES de l'ancien établissement de M. Hu. KENNEDY qui se retire des affaires et a recommandé l'acquéreur à la clientèle de la pharmacie.

M. P. SENAT qui a dirigé si longtemps les affaires de l'établissement et est si bien connu, reste chargé de la direction. Le plus grand soin sera porté aux prescriptions et aux ordres des Planteurs. 20 jan—1m EDOUARD MONTREUIL.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, habillements, bottes, chapeaux, &c. PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan, No 64, rue de Chartres.

LUNDI, 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres No 64—

100 lots marchandises sèches telles que toile d'Irlande, mouchoirs batiste fil, services de table, percales bleu et blanc, bas et chaussettes, crash barèges anglais, jaconats imprimés, cotonnades, mouchoirs en soie, &c.

—Aussi—

100 lots d'habillements, chemises et caleçons en mérinos et flanelle, redingotes en drap, pantalons en drap, gilets de dessous, &c.

—Aussi—

20 caisses bottes, souliers et chapeaux pour hommes et enfants. Conditions, à la vente 13fév—3

Maison à étage, en briques, située rue de Chartres No 236, entre Dumaine et St Philippe PAR GABRIEL LEAUMONT Salle d'encan 64, rue de Chartres

JEUDI, 18 courant à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues de la Douane et du Canal—

Un lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de Chartres, Vieille Levée St Philippe et Dumaine, ayant, mesure américaine, quarante deux pieds six pouces de face à la rue de Chartres sur cent vingt pieds de profondeur. Ensemble une maison en briques à étage, portant le No 236 ayant un balcon sur la façade, au rez de chaussée un magasin, deux chambres et un cabinet, et au premier six appartements et chambre dans la mansarde.

Une cuisine à un étage en briques, ayant quatre chambres, cour pavée, water works, gaz &c. Avec l'installation du magasin de cigares, consistant comptoirs, vitrières, installations de gaz &c.

Conditions—comptant en monnaie ayant cours.

Acte de vente pardevant Jos Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15fév

Jambons, Sel, Viande fumée. PAR GABRIEL LEAUMONT Salles d'encan, 69 rue de Chartres.

LUNDI, 15 courant, à 10 heures précises du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 64—

10 tierçons jambons fumés au sucre, 17 boîtes viande de bœuf fumée, 25 barils de sel. Conditions à la vente. 15 fév

VENTE PAR CATALOGUE De vins rouges et blancs, en barriques et en caisses. PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

JEUDI, le 18 février, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin des importateurs MM Chaffraix & Co, No 15 rue Royale entre Toulouse et St Louis, pour cause diverses consignations, les articles suivants—

2,000 caisses vin rouge, St Julien et Cantenac, 1,500 caisses différentes crus, Châteaux Leoville, Château Lafite, Château Margaux, Château Latour &c. 200 barriques vin rouge de Bordeaux, diverses qualités 200 caisses vin blanc Haut Sauternes, 100 caisses champagne, ... Le catalogue seront prêts deux jours avant la vente. 13fév

—Vente à l'encan—PAR E. M. JACOBS, encanteur

IL sera vendu à l'encan mardi, 16 février 1864, à 10 heures, au No 191 de la rue Mandeville, entre les rues Morales et Urquhart—... de fer de ..., ... briques, plus ou moins. Conditions—Comptant. 13fév

Vente à l'encan. PAR E. M. JACOBS, encanteur

IL sera vendu à l'encan mercredi, 17 février 1864 à 10 heures, au No 66 de la rue Mandeville, entre les rues Casacalvo et Grands Hommes—Un assortiment général de meubles et ... Egalement—Un cheval et un buggy. Conditions comptant 15 fév

Vente à l'encan d'un terrain de prix et amélioré.

Vente pour cause de départ.

PAR J P. BOISSEAU, encanteur Bureau, rue des Magasins, Nos 27 et 29, coin Gravier

IL sera vendu samedi 20 février, à midi, aux Bourses des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

UN TERRAIN DE PRIX et situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Royale, St Philippe, Condé et Ursulines—Le dit terrain mesurant ... Conditions à la vente

Succession de J. H. A. Frost.

Scrip d'assurance et de billets de banque. PAR JULIAN NEVILLE, encanteur Bureau, Commercial Place, No 11

IL sera vendu à l'enchère publique, SAMEDI 20 février 1864 à la Bourse des Négociants et Encanteurs... en vertu d'un ordre de l'honorable J. B. Whitaker juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans en date du 3 février 1864 les articles ci-après de la dite succession.

SCRIP Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane

[illegible]

Billets de Banques

Banque de la Louisiane ... Banque des Marchands ... 9 fév

Succession de J. H. A. Frost.

Scrip d'assurance, Actions, &c. PAR JULIAN NEVILLE, Encanteur Bureau, Commercial Place, No 11

IL sera vendu à l'enchère publique MERCREDI, 24 février 1864 à midi au bureau de l'encanteur, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable J. B. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 4 février 1864 les articles ci-après de la dite succession.

—SCRIP—

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Home ... Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud ... Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands ... Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane ... Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans ...

—DIVERS—

10 actions Odd Fellows Hall, 10 do chemin de fer de la Nlle. Orléans et des Opelousas, 1 bill Arkansas War ..., 1 do Trésor de l'Arkansas ..., 1 do du Texas ..., 1 bill Northern Bank de l'Alabama ..., Billets de l'Etat de la Louisiane ..., Billets de la Compagnie du Grand Chemin de Jackson et du Nord ... Conditions—Comptant. 15fév

Succession de John O. Moran—No 13,929. **PAR J. B. CROZAT, encanteur,** Bureau, No 26, rue Royale.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. B. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 décembre 1863, il sera vendu, samedi 19 mars 1864 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, savoir

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Live Oak Joséphine et Laurel, désigné par le No Un. Le dit lot mesure vingt neuf pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur de cent-vingt-neuf pieds. Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Hugh Madden, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15 fév—2 et 19 mars

MOLES.

A VENDRE, cinq paires d'excellentes roues pour transport de bois de construction, à bandes de neuf pieds de diamètre et cinq pouces de large, essieu, en fer battu recourbé, vis, crochets, &c. au complet, pour attelage de bœufs. EDMUND R. IVENS, 15 fév—12t Rue St Charles, No 53.

E. BORDELOIS, *MARCHAND COMMISSIONNAIRE,* IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c

41 ......*Vieille-Levée*......41 NOUVELLE ORLEANS. 19nov—6m

DIVERS.

30 BARRIQUES VIN ROUGE MEDOC, 60 " " Pauillac, 100 " " St. Julien, 200 " " 1861, 300 " " ordinaire, 40 " vin blanc Sauterne, 30 " 200 caisses 12 bouteilles, 50 " " 1200 " 12 " vin rouge St. Julien, 10 quarts cognac Sotton 1851, 10 octaves Gibus, 20 barils vieux sherry.—A vendre par E. BORDELOIS, 41 Vieille Levée 19nov—3m

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. E. BORDELOIS a transféré son magasin de vins et liqueurs au No 41, rue Vieille Levée. Nouvelle Orléans, 19 novembre 1863. 19 nov—3m

PERDUS,

DEUX certificats de la Banque d'Amérique, No 54, pour 30 actions et No 56 pour 20 actions de ladite banque. Il a été fait à la banque demande de deux nouveaux certificats en mon nom. ALFRED KEARNEY 22 janv—6 rue des Magasins No 62

100 paniers Champagne PIPER HEIDSIECK,

En débarquement du steamer Créole, 100 paniers même vin, attendus par le navire Aimé, de New York. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 5 fév—1t 37, Vieille Levée

Banque de la Nouvelle Orléans.

LE 11 du courant, à l'élection annuelle qui a eu lieu au local de cette Banque, ont été élus Directeurs pour l'année courante,

FRANK WILLIAMS,* S. TURNER,* J. W. CHAMPLIN,* W. A. JOHNSON,* J. J. MICHIE,* CHS SAGORY,* J. M. HALL,* G. K. DUNNING, HU. KENNEDY, E. GEDDES,* G. W. McCERREN,* M. PILCHER,*

Et aujourd'hui, à une réunion des directeurs, M. Hu. Kennedy a été élu Président à l'unanimité et M. A. Duchiron caissier.

*Réélu. A. DUCHIRON, caissier. 14fév—1m Nlle-Orléans, 13 janvier 1864

A LOUER.

1o—Un vaste magasin d'entrepôt No 34 rue des Champs Elysées, entre Victoire et Moreau, et les terrains et jardins y attenant.

2o—Un immense terrain et jardin, rue des Champs Elysées, entre Girod et St-Jean Baptiste, en profondeur jusqu'à la rue des Français et la façade à la rue Girod, avec deux maisons et dépendances. S'adresser à MICHOUD, No 152 rue Conti, 6fév—1t ou au No 225, rue des Champs Elysées.

ENGELURES, REMEDE CERTAIN

Contre les engelures et toutes autres gerçures produites par le froid. A vendre par GAUDOZ Jne, Pharmacien 16 janv—1m encoignure Orléans et Bourbon

Champagne Heidsieck & Co.

NOUS avons en magasin et à l'avenir recevrons régulièrement un approvisionnement complet de ce vin populaire et justement célèbre. D. FATJO & CO, 6fév—1m rue Tchoupitoulas, Nos 58, 70 et 72.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, chapeaux et casquettes. PAR HOFFMAN & MARKS, J. HOFFMAN, encanteur, Bureau, rue de Chartres, No 58.

LUNDI, 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Popelines et mousselines laine, Barège anglais unis et brodés, Bolerie fine, noire et en couleur, Indiennes françaises fines, &c, Indiennes Dunnel, Pacific et Sprague, Linons anglais et américains, Organdis imprimés, extra fins, Mousselines brochées et à carreaux, Toile et bobinet à moustiquaire, Cotons blancs et écrus, Toiles d'Irlande, blanches et imprimées, Gingas fil et coton, Costumes fantaisie pour le printemps, Coutils fil et cotonnades, Crinolines, corsets, &c, etc, Mouchoirs toile et madras, &c, 100 lots vêtements fins, composant un assortiment de saison. 75 lots chapeaux et casquettes, nouveaux genres. 14 fév

Sucre, mélasse, café, chandelles, &c. PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu, lundi, 15 du courant, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp, No 64—

30 barils sucre de choix, 25 de mélasse, 50 sacs café Rio, bougies, eau de vie, rhum de la Jamaïque, genièvre, absinthe, &c.

Conditions—comptant. 14 fév

Laine du Mexique PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi, 15 du courant, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp, No 64—5 balles laine du Mexique. Conditions—comptant. 14fév

97 charrues à l'encan. PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi, 15 du courant, à 10 heures et demie, au magasin d'encan rue du Camp No 64—97 charrues de Hall & Spear. Conditions—comptant. 14 fév

Whisky de Pike et Dexter. PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, lundi, 15 du courant, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp, No 64—30 barils whisky Magnolia de Pike. 25 do whisky de Dexter Sans. 25 do do de différentes marques. Conditions—comptant. 14 fév

COTON, COTON, 393 balles coton à l'encan, PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu mardi, 16 du courant, à 1 heure, au magasin d'encan, rue du Camp, No 64—393 balles coton. Des échantillons seront exposés à la vente. Conditions—comptant. 14 fév

Jacinto Lobrano, curateur de la succession de L. F. Colomb vs. Jean Baptiste Toussaint.

Vente pour opérer un partage.

Propriété de valeur dans le Deuxième District, rue Dauphine, entre St-Louis et Conti.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, E. GUYERNARD, encanteur.

LUNDI 29 février 1864, il sera vendu à l'encan à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 21 de janvier 1864 dans la susdite affaire.

Un certain lot de terre situé en cette ville, rue Dauphine, entre St Louis et Conti, mesurant vingt huit pieds et cinq pouces de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le dit lot de terre avec toutes les dépendances, droits, privilèges, ... chambres, ... Cette propriété est achetée à un bail de deux ans expirant le 1er d'octobre 1864 ... Conditions—Comptant, en monnaies ayant cours. Acte de vente pardevant E. J. Kerr, notaire public, aux frais des acquéreurs. 26 janv—15, 27, 29 fév

Marchandises de printemps.

Coutils unis et façonnés, Ginghams, Toile d'Irlande, Organdis Brillantés, Jaconats, Indiennes, Ginghams coton et fil, Cotons blancs et écrus, Bonneterie, &c. &c.

PAR E. ROGER & Co., JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI, 16 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

5 caisses COUTILS UNIS ET FAÇONNES, 5 do GINGHAMS, 3 do TOILE D'IRLANDE, belle qualité, 5 do ORGANDIS, haute nouveauté, 2 do BRILLANTE 4/4, 25 balles JACONATS FRANÇAIS, 20 pièces BALZORINE, haute nouveauté de printemps. 250 pièces INDIENNES françaises, anglaises et américaines, ... GINGA FIL ET COTON, ... COTONS BLANCS ET ECRUS, ... BAS ET CHAUSSONS, divers genres, ... BOMBAZET, ... BRINS FIL ET COTON,

—AUSSI—

200 lots tels que: Toiles 4/4, courtepointes blanches et couleur, foulards coton, mouchoirs madras et batiste, mousseline suisse, toiles imprimées, coton à drap 12/4, cotonnades, denims, Kentucky jeans, coton à coudre, flanelles, percale, draperie de chemises, cravates, bretelles, barèges, soieries, coutil à matelas, damas, alpacas, ouvre, mulleton, broderies, &c., &c. *Pour compte de qui il appartiendra:* 40 pièces mousseline Jacquard, pour moustiquaires, légèrement avariées. Conditions à la vente. 14fév—3t

VENTES JUDICIAIRES.

Chs Leighton vs ses créanciers et les créanciers de Leighton et Blane.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 19,304—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre, le mardi, 23 de février 1864, à 11 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique ... l'installation du magasin situé à l'angle des rues St. Charles et du Canal, dans le Premier District de cette ville. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif 12fév—13,15,19,20,22 de la Paroisse d'Orléans

G. Talamon, Desconmand & Co vs Robert W. Botlin & Co.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,124—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre aux enchères publiques, le samedi 19 mars 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, ... l'intérêt du défendeur dans la propriété dont ... la description suivante:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, du Poydras, Carondelet et Perdido et désigné par la lettre D. suivant croquis annexé à un acte du rapport de T. Gayol, ... notaire public en cette ville, en date du 22 avril 1850.

Le dit terrain mesure trente pieds une pouces et trois lignes de face à la rue de l'Union, ... vingt huit pieds ... et quarante lignes de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Baronne limitrophe ..., Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances. Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de Walter G. Robinson, par acte passé devant ... notaire, en date du 12 octobre 1850. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif 15fév—3t, 3,12,19 de la paroisse d'Orléans.

Paroisse de Jefferson. Cour du Deuxième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane.

Succession de Jean P. Fourmagut, décédé—No 2.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente, en date du 5 janvier 1864 et qui m'a été adressé, dans la susdite affaire, par l'Honorable Cour du Deuxième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour, sur l'Avenue du Canal, entre les rues Hampson et Seconde, dans la ville de Carrollton—

SAMEDI, 20 février 1864, à 10 heures du matin. PROPRIETES FONCIERES à la Maison de Cour, sur l'Avenue du Canal, entre les rues Seconde et Hampson, dans la ville de Carrollton—

UN CERTAIN TERRAIN, avec toutes les améliorations, tous les droits, voies et privilèges appartenant au dit terrain qui est situé dans la susdite Paroisse de Jefferson, dans l'îlet compris entre l'Avenue de la Louisiane et les rues Toledano, Jersey, et Laurel. Le dit terrain a 23 pieds de face à la dite rue Toledano, sur 100 pieds de profondeur et fait face à la dite rue Laurel—ou plan américain.

DEUX TERRAINS, avec toutes les améliorations, tous les droits, privilèges, servitudes et voies appartenant aux dits terrains qui sont situés dans la ville de Jefferson, Paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'îlet compris entre les rues Jersey, Toledano Laurel et l'Avenue de la Louisiane et désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, et déposé dans ce bureau, comme plan No 136. Les dits terrains se touchent; ils ont chacun 30 pieds de face à la rue Toledano, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 130 pieds. Les dits terrains ont été acquis, par le dit vendeur, d'Alfred Rousseau, suivant acte de Louis Beuland, le 14 novembre 1842, par acte de vente passé pardevant J. Leimburg, notaire public de la Nlle-Orléans. Les améliorations des dits trois terrains comprennent deux maisons, abattoirs et autres dépendances, &c.

Conditions de la vente—Comptant, sur livraison. JOHN E. SCHAFFER, 23fév—15, 19 Shérif de la Paroisse de Jefferson.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Philip Ross—No 20,299.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mlle Eugénie Alzar, veuve Philip Ross, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Philip Ross, décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons qu'ils peuvent avoir pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. MOREL, 15fév—19,23 Député-Greffier.

Succession de John J. Burrows—No 20,293.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que John G. Robinson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John J. Burrows décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. 15 fév—19 23 A. MOREL, Député Greffier.

ALFRED BOULIGNY, Encanteur

Se charge de la vente de toutes propriétés foncières ou autres. Bureau, au Merchants & Auctioneers Exchange 16 janv

Bernard Turpin, ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONAIRE, No 53, rue de la Vieille Levée

Entre St Louis et Conti. 16 déc—3m

TABAC EN FEUILLES.

150 caisses TABAC pour cigares et tripes, à vendre par E. J. HART & CO. 15janv Tiet 79, rue Tchoupitoulas

AVIS AU PUBLIC.

M. E. A. BOUTTE prévient le public que son bail est expiré. Les personnes qui ont des animaux dans ce savanne sont encore prévenues qu'elles ne retirent dans 10 jours qu'ils seront vendus pour payer les frais. Jefferson, Gretna, 3 février 1864. 5fév—1m

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. J. BRANDNER, TAILLEUR, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de transférer son magasin de la rue de Chartres, No 180, au No 34 de la même rue, près Dumaine. 11 déc—1m

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux qui ces présentes concerneront, salut—Attendu que Thierry Dufossey ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite s'est adressé au greffe de cette Cour ... conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder," approuvé le 15me jour de mars 1855. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité dans l'estimation, l'avis, ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le ... jour de janvier de l'année 1864, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le ... jour de novembre de l'année 1863, dans l'affaire T. Dufosseray vs T. Murray —No 10,705 du docket de cette Cour, à laquelle vente Thierry Dufosseray s'est rendu acquéreur pour le prix de $3,... comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

1o—Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hercules, Dryades, Erato et Clio, désigné par le No 11, ... d'après un plan dressé par ... Pilié, ... 27 février 1840 et déposé dans les archives de ... E. Marks, notaire ... ensemble avec ... 2o—Deux terrains situés dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Erato, Thalia, Dryades et Hercules, désignés par les numéros ... dans l'îlet No ... [illegible]

Les propriétés ci-dessus décrites appartiennent au défendeur au moyen de la ... avoir: Le No Quinze ... de E. D. Woodward, par acte au rapport de Wm. Christy ... et le No Neuf de Wm. Moore, par acte au rapport de H. B. Cenas, ... et le No Dix de ... Chamberlain, par acte au rapport de ... notaire public en cette ville, en date du 23 novembre 1851.

[L. S.] Bureau du greffier, ce ... jour de février de l'année 1864 et de la ... année de l'indépendance des Etats-Unis. E. H. LEHMANN, 15 fév—23 4 14m Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concerneront, salut—Attendu que A. A. E. Quertier et P. L. Jean ont acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour ... conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder," approuvé le 15me jour de mars 1855.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité dans l'estimation, l'avis, ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le ... jour de ... 1864, en vertu d'un décret de cette Cour, rendu le ... jour de novembre de l'année 1863 ... A. M. Tornabout ... à laquelle vente A. A. E. Quertier et P. L. Jean se sont rendus acquéreurs pour le prix de $5,... comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, du Camp, Calliope, Delord et Nyra ... plan dressé par C. A. Hedin ... Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ... Cette propriété appartient au défendeur au moyen de ... [illegible]

[L. S.] Bureau du Greffier, ... jour de février de l'année 1864, et ... année de l'indépendance des Etats Unis. E. H. LEHMANN, 15 fév—23 4 14m Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concerneront, salut—Attendu que Jaques Descrimes ayant acheté à une vente faite par le shérif de la Paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour ... conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder," approuvé le 15 mars 1855.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité dans l'estimation, l'avis, ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Shérif susdit, le ... jour de janvier de l'année 1864, en vertu d'un décret de cette Cour, rendu le 17me jour de novembre de l'année 1863, dans l'affaire Jaques Descrimes vs James Davis, No 10,678 du docket de cette Cour, à laquelle vente le dit Jaques Descrimes s'est rendu acquéreur pour le prix de trois mille trois cent cinquante piastres comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Deux terrains situés au faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Deuxième, du Camp et Troisième, désignés par les Nos Un et Deux, suivant plan dressé par Benj. Buisson, ... en date du 23 décembre 1844, déposé en l'étude de J. Ricardo ... notaire public en cette ville—Les dits terrains sont contigus et ont chacun trente pieds ... de face à la rue Chestnut, ... profondeur ... entre les rues Chestnut et Deuxième ... le 8 de mars 1852 ...

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances ... consistant en une maison et une cuisine ... à deux étages, couverte en ardoise, ... trois chambres ... jardin, &c. La maison porte le No 154 sur la rue Chestnut.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Sarah Evans ... de Joseph C. Willis, par acte au rapport de E. Kennedy, alors notaire public, en date du 6 avril 1853.

Bureau du Greffier, ce douzième jour de février de l'année 1864 et la 88me année de l'indépendance des Etats Unis.

[L. S.] E. H. LEHMANN, 16fév—23 4 14m Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concerneront, salut—Attendu que William T. Hepp ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour le ... de février de l'année 1864, pour obtenir, conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder," approuvé le 15 mars 1855, une ... en son nom ... de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité dans l'estimation, l'avis, ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Shérif susdit, le ... jour de janvier de l'année 1864, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le ... jour de novembre de l'année 1863, dans l'affaire ... vs James Davis ... à laquelle vente le dit William T. Hepp s'est rendu acquéreur pour le prix de ... mille quatre cents piastres comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

"Trois terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos Vingt trois, Vingt quatre et Vingt cinq, de l'îlet désigné par le No Onze, borné par les rues des Magasins, Live Oak, Harmony et Pleasant, suivant plan dressé par ... annexé à un acte passé par T. Stark, notaire public en date du 7 de juillet 1852.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun, conformément au dit plan, vingt quatre pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Le No Vingt cinq formant le coin des rues Pleasant et Live Oak.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dépendances et appartenances, les dites améliorations consistent en une maison en bois à deux étages avec chambres ..., cuisine ... trois chambres au premier, ... deux chambres ... en ardoise, cave, &c.

Bureau du Greffier ce douzième jour de février de l'année 1864 et la 88me année de l'indépendance des Etats Unis.

[L. S.] E. H. LEHMANN 16fév—23 4 14 m. Député Greffier.